

APERÇU DU PLAN DE TRAVAIL ET DES MOYENS QUI SERONT UTILISÉS POUR SON EXÉCUTION

ÉCHANGE DE LETTRES

1. Le plan d'opérations porte sur les tâches à exécuter en trois grandes étapes pour permettre la reprise de la circulation normale dans le canal. Il y aura un certain chevauchement entre les étapes, afin de faciliter l'exécution de l'étape suivante.

a) La première étape comprend les travaux qui permettront le passage des navires tirant 25 pieds au maximum (environ 10,000 tonnes). Il s'agit de relever neuf obstacles et deux ponts. On a estimé que cette phase des travaux sera terminée au début de mars.

b) La deuxième étape comprend l'enlèvement d'autres obstacles, ce qui permettra le passage des navires de tirant d'eau maximum. Pendant cette étape, les autres obstacles à la navigation seront retirés du chenal principal et l'on compte que les travaux seront terminés au début de mai.

c) Les travaux à entreprendre pendant la troisième étape porteront essentiellement sur les obstacles qui, sans entraver le passage proprement dit, devront être enlevés des ports, bassins et chenaux. Cette étape comprendra aussi la remise en état des quais et mouillages.

Le résultat des opérations de dégagement, pendant les dix premières journées donne toutes raisons de compter que les travaux seront terminés dans les délais prévus plus haut.

2. On mènera de front chaque étape des travaux de dégagement, la remise en état des installations de communications, d'éclairage et de réparations nécessaires au bon fonctionnement du canal dans des conditions de sécurité.

3. L'exécution des travaux sera dirigée par le général Wheeler dans le cadre des relations d'ensemble établies par l'accord relatif aux opérations de dégagement (Annexe II). Là où il y aura lieu, l'Autorité égyptienne du canal de Suez collaborera à l'exécution des plans établis, dans la mesure de ses moyens.

4. Les moyens qui seront utilisés par l'Organisation des Nations Unies pour le dégagement du canal comprendront:

a) Une flottille comptant en janvier: 32 bateaux de relevage, y compris les remorqueurs auxiliaires, avec leurs équipages, venus de six [sic] pays: Allemagne, Belgique, Danemark, Hollande, Italie, Suède et Yougoslavie;

b) Onze bateaux de relevage anglo-français et leurs équipages (avec quatre navires auxiliaires anglo-français), utilisés selon des modalités spéciales en vue d'achever certains travaux précis déjà entrepris par ces bateaux dans le port de Port-Saïd.

La direction générale des opérations de relevage proprement dites est confiée à un consortium comprenant la Société *L. Smit en Co.'s Internationale Sleepdienst*, de Rotterdam et la Société *A/S Em. Svitzers Bjergrnings Entreprise*, de Copenhague. La remise en état des ateliers de Port-Saïd sera assurée par les ingénieurs et le personnel de l'Autorité du canal; le général Wheeler demeurera responsable de la direction des travaux et fournira les spécialistes supplémentaires qui pourront être nécessaires. Le rétablissement des installations de communications et d'éclairage sera entrepris par le général Wheeler de concert avec la *General Electric Co.* des États-Unis et l'*International Telegraph and Telephone Corporation*. Les plans arrêtés pour ces travaux seront exécutés en collaboration avec l'Autorité du canal, afin que les conditions de navigabilité voulues soient réalisées dès l'achèvement de chacune des étapes du plan général. Les opérations de dragage nécessaires à la reprise immédiate de la navigation dans le chenal déblayé pendant les étapes 1 et 2 des travaux seront de même confiées à des entreprises spécialisées, par le général Wheeler, en collaboration avec l'Autorité du canal; le général Wheeler a déjà commencé des consultations avec des entreprises spécialisées qui disposent du matériel nécessaire dans la région.